

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/064

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 25

SÉANCE EN DATE DU 30 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 7.4 : ATTRIBUTION DE MARCHES :
INSTALLATION D'UNE CLIMATISATION AU FOYER POUR PERSONNES
AGEES DANS LES SALLES DU REZ-DE-CHAUSSEE

Nature de l'opération :

Lors des périodes de canicule, et pour permettre aux personnes particulièrement vulnérables, de passer quelques instants dans un endroit rafraîchi, il est proposé de climatiser la grande salle du club du 3ème âge ainsi que la salle de détente et de lecture des résidents du Foyer logements pour personnes âgées.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Mme MATTA Sophia, adjointe au maire,
Suite à une consultation d'entreprises passée en la forme d'une procédure adaptée,
Sur avis de la commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2020,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

A l'unanimité des voix,

- attribue le marché d'installation d'une climatisation dans les salles du rez-de-chaussée du Foyer logements pour personnes âgées à l'entreprise :

ETS WERQUET de SARRALBE pour un montant de 11.700,80€ HT.

- autorise M. le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue,
- prend acte que des crédits suffisants ont été prévus au budget primitif principal 2020.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 1er juillet 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 1er juillet 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT